A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 3

A retenir :
- pousse de la vigne très rapide : de 5 à 9 feuilles étalées, les bourons floraux commencent à se séparer
- risque mildiou variable, selon la quantité de pluie reçue.
- les premiers symptômes d'oïdium pourraient apparaître dans les jours à venir

Mildiou :
Des contaminations ont pu avoir lieu, d'autant plus probables que la quantité de pluie a été importante. Mais même dans les situations les plus arrosées, le risque reste modéré. Il n'y donc pas eu de contaminations massives.
On peut commencer à prévoir un traitement, en association avec l'anti-oïdium.

Oïdium:
De nombreuses parcelles arrivent au stade 7 feuilles étalées.
Vous pouvez programmer un traitement anti-oïdium à partir de cette semaine, en ajustant au mieux avec les conditions météo.

En cette période de pousse très rapide, un traitement systémique est à privilégier.

Black rot :
N'envisagez un traitement spécifique que si vous avez eu des dégâts notables l'année dernière.
Dans les autres cas, les traitement anti-oïdium et mildiou avec une double homologation black-rot devraient suffire.
Pas de traitement spécifique à prévoir

A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 3

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :
e-phy catalogue produits phyto

- l'état des lieux 2020 des résistances aux différentes molécules utilisées :
https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2020/01/Note-technique-commune-vigne-2020-Vdef.pdf

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction: Véronique Sarrot

***Chambre d'Agriculture de l'Allier** - 60 Cours Jean Jaurès –BP 1727 -03017 Moulins cedex*
Tél: 04 70 48 42 42 –Fax 04 70 46 30 69 -cda.03@allier.chambagri.fr